



Monsieur Pierre CORDIER
Député des Ardennes
Conseiller départemental
08170 FUMAY

COVID-19

TESTS

SOINS

GUERISON

REDEMARRAGE DE L'ECONOMIE

Givet, le 11 avril 2020

Monsieur le Député,

La question est posée : allons-nous vers un dépistage massif du Covid-19 en France ?

Selon une publication du 20 mars 2020, le Directeur Général de l'OMS a répété plusieurs fois « testez les gens » en expliquant un concept simple : on ne peut pas combattre un incendie les yeux bandés. La pratique d'un test de dépistage automatique permettrait d'isoler les personnes contaminées. Cela a donné des résultats positifs en Corée du Sud ou encore en Chine.

« Ce qui importe le plus, c'est ce que nous faisons. On ne peut pas gagner un match de football uniquement en défendant, il faut aussi attaquer. Demander aux gens de rester chez eux et (établir) d'autres mesures de distanciation physique sont un moyen important de ralentir la progression du virus et de gagner du temps. Mais ce sont des mesures de défense qui ne nous aideront pas à gagner. ».

Ces quelques extraits parus dans la presse nous laissent-ils entrevoir une véritable politique de prévention avec dépistage massif en France et particulièrement dans la Pointe 08 ?

Au regard d'un exemple vécu à Givet, l'appel au dépistage systématique est totalement occulté.

ASMUP 08 « Association Soins Médicaux Usagers de la Pointe 08 »

Maison de la rencontre

17, rue Jules Gilbert

08600 GIVET

Tél : 06.47.06.02.21

Site : www.asmup08.fr

Une usagère responsable dans l'association ASMUP 08, âgée de plus de 70 ans, s'est rendue chez son médecin généraliste en début de semaine. Elle a constaté des problèmes dermatologiques apparus brutalement sur différentes parties de son corps.

Le généraliste à l'écoute de sa patiente n'a pu déterminer la cause.

En fonction d'informations circulant à la télévision, la question de problèmes dermatologiques peut-il avoir une relation avec le Covid-19 ?

Sans pouvoir poser un diagnostic exact, le praticien ordonne un traitement contre la gale ?

Inquiète, la patiente se tourne alors vers une médecine alternative.

Dans les jours qui suivent, la patiente reçoit un appel de son médecin : elle doit se présenter au cabinet médical.

Monsieur le Député, je vous laisse juge de ce qui va suivre.

Le praticien qui la reçoit, lui tient les propos suivants :

« Madame, j'ai expliqué votre cas au cours d'un entretien avec les autorités, « Ils » ne veulent pas vous dépister, vous rentrez chez vous, vous faites attention, il n'y a rien à faire, vous respectez les gestes barrières, si doute ou problème il y a, vous appelez le cabinet médical ou le 15 ».

La patiente est très choquée.

Quelles sont les autorités qui décident du dépistage sélectif ?

Avec quelle légèreté, ces « dites autorités » refusent de prendre la décision de dépistage !

Pour l'Asmup 08, c'est simplement monstrueux, l'utilisateur est abandonné à son sort, sans solution. A qui doit-il faire confiance ?

Un simple rappel Monsieur le Député, vous avez souvenir du refus de prise en charge en urgence d'une dame âgée, un certain jour de manifestation du personnel hospitalier à Fumay. Comme nous, vous avez été témoin de cette situation dramatique avec la volonté des autorités (?) d'empêcher les gens d'affluer vers l'hôpital de Fumay pour se faire soigner en urgence.

Nous vous demandons très simplement mais fermement, d'user de votre pouvoir d'élu. Cette patiente dont le nom vous sera communiqué en particulier doit être testée

dans des délais rapides. Si ça n'était pas le cas, l'ASMUP 08 compte suivre et poursuivre si la nécessité s'en fait sentir.

Il est une réalité que nous fait bien percevoir ce gouvernement d'incapables, et de menteurs, « les vieux », ceux qui ont plus de 70 ans n'ont plus grande utilité dans la Société Les retraites à payer seront moins importantes.

Les « vieux » sont massivement investis dans les associations. Honte à ce gouvernement d'incompétents, sans respect pour le peuple français.

Dans un courrier adressé à une de vos collègues députée, Madame Bérengère Polletti, nous avons largement fait état de la situation. Ce gouvernement complètement dépassé, règle les problèmes par la répression, uniquement par la répression. La France est passée championne de la répression même en situation sanitaire grave

Il est urgent que tout ceci s'arrête.

Les limites sont atteintes.

Le confinement, la prévention, la mise en place de dépistages massifs de la population de la Pointe 08, les soins donnés aux malades quel que soit leur âge, l'ASMUP 08 insiste sur ce point, sont les positions essentielles de la lutte contre le Covid 19.

Nous l'avons exprimé : un confinement prolongé et des mesures répressives sous forme d'amende ne correspondent pas à un traitement médical.

Aucune date de déconfinement n'est abordée

De cette réponse dépend la reprise économique

Avec l'espoir d'être entendu,

Recevez, Monsieur le député nos respectueuses salutations.

La Présidente de l'ASMUP08

Simone Gérard